



# DEMANDE DE VISA ARABIE SAOUDITE

Date de dernière mise à jour : 12.01.2012

Passeport biométrique ou à lecture optique électronique obligatoire

**Attention nouveauté : la première entrée en Arabie doit avoir lieu dans les 30 jours après la délivrance du visa.**

	R ressortissants Français	Autres ressortissants sauf Bahrain, Emirats, Koweït, Oman, Qatar
<b>Délai consulaire</b>	(Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement) et l'enregistrement INJAZIT qui peut prendre du temps, le site de l'Arabie Saoudite étant souvent en panne	
<b>Normal</b>	3 à 4 jours (voir plus durant la période de pèlerinage)	3 à 4 jours (voir plus durant la période de pèlerinage)
<b>Urgence</b>	24 à 48h (retrait l'après-midi)	24 à 48h (retrait l'après-midi)
<b>Documents à fournir</b>	<b>Quelque soit le motif du séjour, un enregistrement sur le site du Ministère Saoudien est obligatoire !</b> <b>VSI se charge de le faire moyennant un coût de 47 € ttc</b> Les femmes doivent obtenir en plus l'autorisation du Ministère des Affaires Etrangères Pas besoin de visa pour les ressortissants des pays suivants : Bahreïn, Emirats, Koweït, Oman, Qatar	
<b>AFFAIRES – TRAVAIL TEMPORAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Bon de commande</a> VSI en 2 exemplaires</li><li>- Passeport biométrique original valable 6 mois après la date du retour (<b>sans visa Israélien</b>)</li><li>- <b>1 formulaire</b> de demande de visa (préciser IMPERATIVEMENT la religion)</li><li>- 2 photos</li><li>- k-bis de la Société Saoudienne</li> <li>- Invitation en provenance du <b>Ministère pour toutes les personnes ayant une profession autre que commercial</b></li></ul> <p><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Invitation visée par la Chambre de commerce saoudienne <b>pour les commerciaux uniquement</b>. La profession doit être mentionnée sur l'invitation.</li> <li>➤ Et Lettre de la société Française légalisée par la chambre de commerce française locale <b>Nous pouvons nous en charger uniquement si vous dépendez de la chambre de commerce de Paris.</b></li> <li>➤</li></ul> <p><b>Pour cela, fournir la copie de la lettre de société + copie de la pièce d'identité du signataire</b></p>	<p><u>En plus des formalités Affaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- copie de la carte de séjour recto verso</li></ul> <p><u>Pour les britanniques :</u> carte de séjour obligatoire ou Invitation du Ministère Saoudien, sans l'un de ces documents l'intéressé doit obtenir son visa en Grande Bretagne</p>

<b>TRAVAIL LONGUE DUREE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Bon de commande</a> VSI en 2 exemplaires</li> <li>- Passeport biométrique original valable 6 mois après la date du retour <b>(sans visa Israélien)</b></li> <li>- <a href="#">1 formulaire</a> de demande de visa (préciser IMPERATIVEMENT la religion)</li> <li>- 3 photos</li> <li>- Contrat de travail</li> <li>- k-bis de la Société Saoudienne</li> <li>- Invitation en provenance du Ministère des affaires étrangères</li> <li>- <a href="#">Examens médicaux</a></li> </ul> <p><b>Les invitations ne sont valables que 3 mois</b></p>	<p><u>En plus des formalités Travail longue durée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- copie de la carte de séjour recto verso</li> </ul> <p><u>Pour les britanniques :</u> carte de séjour obligatoire ou Invitation du Ministère Saoudien, sans l'un de ces documents l'intéressé doit obtenir son visa en Grande Bretagne</p>
<b>TOURISME</b>	<p>Pour l'obtention d'un visa touristique s'adresser à la Saudi Airline          Pour un pèlerinage contacter une agence agréée          (Tél. : 01.49.29.95.49 ou 01.40.34.11.12)</p>	
<b>VISA DE SERVICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passeport de service</li> <li>- Note verbale</li> <li>- <a href="#">Formulaire</a> de demande de visa en deux exemplaires</li> <li>- 2 photos</li> </ul>	
<b>TRANSIT</b>	<p>On peut rester en transit sans visa durant 18h en présentant un billet de continuation et tous les documents nécessaires à la destination suivante.          Un seul arrêt en Arabie est autorisé si l'on voyage sur la Saudi Airline.          Aucun hôtel ni boutique ne se trouve à l'aéroport. Si le délai de transit est compris entre 6 et 18h les autorités acceptent que le passager sorte de l'aéroport pour dormir dans un hôtel sous réserve de l'acceptation du service d'immigration. Il faut dans ce cas, laisser son passeport et fournir une photo. Un visa peut aussi être obtenu avant le départ</p>	
<b>Validité du visa</b>	<p>Visa valable 3 ou 6 mois à compter de la date de délivrance pour une durée de séjour déterminée suivant le type de visa requis – la première entrée en Arabie doit se faire dans le mois de délivrance du visa</p>	
<b>Frais consulaires (€ TTC)</b>		
<b>Visa 1 mois 1 entrée</b>	65 €	
<b>Visa 3 ou 6 mois multiples</b>	160 €	
<b>Visa de travail longue durée</b>	18 €	
<b>Visa de transit</b>	18 €	
<b>Visa de travail temporaire</b>	338 €	
<b>Légalisation de la lettre de société</b>	47.88 €	
<b>Prestations VSI (€ TTC)</b>		
<b>Délai normal</b>	Tarif habituel voir bon de commande	
<b>Urgence</b>	Tarif habituel voir bon de commande	
<b>Enregistrement Enjazit par VSI</b>	47 €	
<b>Informations complémentaires</b>	<p><u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u>          09h à 12h pour les dépôts</p>	

15h à 16h pour les retraits

Tél. : 01.47.47.62.63

Fax : 01.47.47.16.97

[www.saudiembassy.fr](http://www.saudiembassy.fr)

Capitale : Riyad

Langues parlées : Arabe (officielle) et anglais

Religions : Musulmane

Téléphone depuis la France : 00 966

Décalage horaire : +1 ou 2h

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : [www.vsiclients.com](http://www.vsiclients.com)

Votre code d'accès est votre numéro de client précédé du zéro – le mot de passe est identique.

VSI SAS– 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19

[www.vsi.1er.fr](http://www.vsi.1er.fr) – [vsi1er@wanadoo.fr](mailto:vsi1er@wanadoo.fr)